



LE MAGAZINE DE LA VILLE DE SOLLIÈS-PONT

**LE PFSS**  
Zoom sur  
les services  
à la population

**TRAVAUX EN  
RÉGIE**  
Une ville qui investit

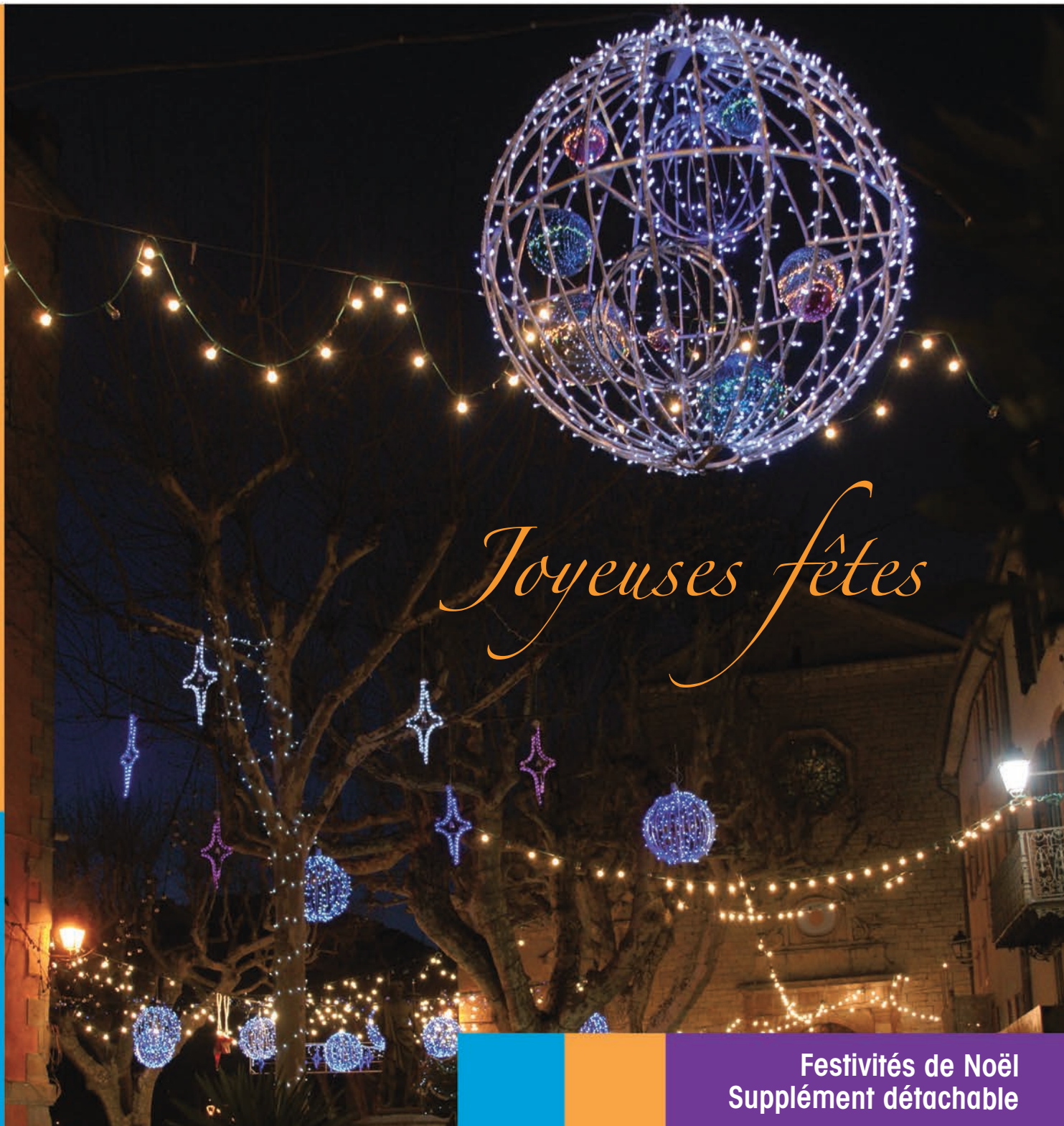
**UNE VILLE  
QUI MAÎTRISE  
SES FINANCES**



DECEMBRE 2012

08

# Vivre à Solliès



*Joyeuses fêtes*

Festivités de Noël  
Supplément détachable





Centre de loisirs la Débrouille

# Le billet du maire



2012 s'achève. Une fois encore l'année écoulée a été éprouvante pour notre commune comme pour toutes les collectivités territoriales fortement impactées par la crise sévère que nous connaissons depuis maintenant 4 ans.

Celle-ci après avoir été financière puis économique est devenue une crise sociale qui concerne la majorité des citoyens, notamment les plus démunis.

Les subventions considérablement diminuées et les dotations de l'Etat revues à la baisse compliquent l'établissement du budget communal et surtout son application. Mais nous avançons toujours et continuerons de le faire en 2013, fidèles à notre politique d'investissement pour l'amélioration du quotidien des solliès-pontois.

L'heure des bilans approche. Le contrat que nous avons passé avec les citoyens en 2008 a été respecté. Notre programme est déjà totalement réalisé et a bien souvent été dépassé. Une activité considérable a été fournie par l'équipe municipale et par les fonctionnaires, que ce soit dans le domaine réglementaire, dans la réorganisation des services et bien sûr dans les dépenses d'investissement qui ont quadruplé depuis 2008. Pour dégager les financements nécessaires, nous avons à la limite du possible réduit les dépenses de fonctionnement sans pour autant pénaliser les ménages et les aides sociales, alors que la part communale de la fiscalité locale n'était pas augmentée et que l'encours de la dette restait stable ainsi que les annuités de remboursement.

Ainsi, avons nous pu continuer en 2012 d'améliorer nos équipements avec la livraison de l'annexe du gymnase Saint-Cast et de la nouvelle cuisine centrale scolaire. Sur le plateau Mistral avance la construction de l'espace Sainte Christine, futur lieu de rencontres pour la jeunesse et la population. La future maison des associations va être mise en chantier et le local Quiétude sera bientôt réhabilité. Alors que doivent débuter les travaux de rénovation du Château pour l'accueil de la nouvelle mairie et la création d'un bel espace culturel, l'autorisation de programme a été donnée par le conseil général pour la construction de la nouvelle caserne des pompiers qui devrait être livrée en 2015. Vous avez constaté les importants travaux de sécurisation de la voirie par la création de giratoires et de chemins piétonniers alors qu'a débuté le très important chantier de la réhabilitation du 6<sup>ème</sup> RTS et du quartier de la Gare.

Les nombreuses manifestations culturelles et événements festifs ne nous ont pas fait oublier les besoins et les difficultés des ménages parfois durement éprouvés par la crise. Ainsi la fiscalité locale communale n'a pas été augmentée depuis 4 ans alors que la baisse du prix de l'eau atteindra 20% le 1<sup>er</sup> janvier 2013. De même, notre politique de l'habitat qui a obtenu des résultats encourageants avec la livraison de l'ensemble immobilier des "jardins de Solliès" et la mise en chantier de l'opération de l'Ilot de la Gare, répond à des besoins impératifs de mixité sociale et de fixation des jeunes actifs. Nous poursuivront notre politique volontariste pour l'amélioration de votre quotidien, pour la défense de vos intérêts dans le respect de l'intérêt général et pour l'avenir de vos enfants.

Que l'année à venir soit pour tous les Solliès-Pontois une année paisible et heureuse, mais également fraternelle et solidaire.

J'adresse à chacune et à chacun d'entre vous ainsi qu'à vos familles mes plus chaleureux vœux de santé et de bonheur pour l'année 2013.

Docteur André GARRON, maire de Solliès-Pont

## Sommaire

- 3 A la Une
- 4-5 Album d'automne
- 6-8 Le pôle Famille Sport Solidarité
- 9 Une ville moderne
- 10 L'interview de l'adjointe à la culture
- 11 Une ville qui se souvient
- 12-13 Une ville qui bouge
- 14-15 Travaux en régie
- 16 Les nouveaux commerçants
- 17 LGV et la réforme territoriale
- 18 Retour sur images
- 19-20 Les finances maîtrisées
- 21 Les associations
- 22 Libre expression
- 23 Carnet Solliès-Pontois

### VŒUX DU MAIRE

Le maire présentera ses vœux à la population **le vendredi 11 janvier 2013 à 18h30 à la salle des fêtes.**

### ACCUEIL DES NOUVEAUX SOLLIÈS-PONTOIS

Une rencontre avec les nouveaux habitants de Solliès-Pont sera organisée **le samedi 19 janvier 2013 à 10h30, salle Quiétude.**

Merci à nos nouveaux concitoyens de se faire connaître dès maintenant au secrétariat du maire : 04 94 13 58 18.



## Foyer Quiétude

Le foyer Quiétude, siège depuis l'après-guerre de l'association des Vieux Travailleurs va subir une cure de jouvence méritée. Cette salle publique située sur la place De-Gaulle est très sollicitée pour tous types de manifestations. La pièce principale sera agrandie, les toilettes accessibles de l'intérieur. L'architecture revisitée dans le plus profond respect de l'original et l'acoustique (fortes résonnances) fera l'objet d'une attention particulière. Le coût du chantier est évalué à 300 000 euros. La consultation d'architecte va être lancée. Pendant la durée des travaux estimée à 6 mois, les "locataires" seront provisoirement relogés au rez-de-chaussée de la maison Mandon (18, avenue des Aiguiers).



## Passage Saint-Victor



Un immeuble situé rue de la République a été acquis par la ville. Les étages ont été revendus et le rez-de-chaussée (ancien local d'une poissonnerie) a été aménagé en passage piétonnier. Cette initiative présente un triple intérêt. D'abord elle créera une issue de secours à la maison de retraite Félix-Pey. Elle ouvrira ensuite un accès rapide au parking de la salle des fêtes en passant par les berges du Gapeau. Enfin, cette réalisation va permettre le démantèlement de la passerelle métallique bâtie jadis sur le Gapeau pour servir d'issue de secours à l'hospice.

## Les Jardins Solidaires récompensés

Lancés en 2010, par le Centre Communal d'Action Sociale, les jardins solidaires sont gérés par le Secours Catholique. Six parcelles sont en culture, avec possibilité d'extension selon les besoins. L'ensemble vient de recevoir le 1<sup>er</sup> prix des Jardins et Terrasses Fleuries. Un concours a été mis en place par la commune dans la perspective d'une 3<sup>ème</sup> fleur attribuée par le jury des Villes et Villages Fleuries de France. Félicitation aux gestionnaires et aux jardiniers qui œuvrent avec savoir-faire et générosité.







# ALBUM D'AUTOMNE



JOURNÉES DU PATRIMOINE



JOURNÉES DU PATRIMOINE



SEMAINE BLEUE



SEMAINE VAROISE  
DE RANDONNÉE PÉDESTRE





# ALBUM D'AUTOMNE



JOURNÉE EN FAMILLE AVEC LA LIGUE VAROISE DE PRÉVENTION



VERNISSAGE EXPO PEINTURE



LA SÉANCE INAUGURALE  
DE LA 3D AU CINÉMA LE RIO





**Thierry Dupont**  
Adjoint aux affaires sociales  
sports, équipements sportifs  
et de loisirs, associations  
jeunesse, PIJ, prévention  
de la délinquance



**Michèle Arnaudo**  
Adjointe aux affaires scolaires  
dérogations périscolaire  
relations avec les  
établissements scolaires  
restauration scolaire

## Le Pôle Famille Sport Solidarité...

Le Pôle Famille Sport Solidarité est une vaste structure qui regroupe l'ensemble des services municipaux dédiés à la personne. Il se divise en **sept entités** qui **emploient 130 agents** et touchent **4000 usagers** du premier âge au dernier, soit plus d'un tiers de la population. Le siège est situé, parking Autran, dans les bâtiments qui abritaient jadis les écuries et les dépendances du château. Le pôle est dirigé par **Valérie Liabres**.

Il dépend des adjoints **Thierry Dupont** et **Michèle Arnaudo** assistés par les conseillers municipaux délégués **Marie-Pierre Capella** et **Michel Launay**.

**Contacts du PFSS**

**Tél : 04 94 13 51 96**

### ■ L'Antenne Administrative et Comptable

C'est le carrefour central du service. Elle abrite le guichet unique qui gère toutes les inscriptions (cantine, périscolaire, centre aéré, crèche, séjours extérieurs, espace Jeunesse).

**Contact au 04 94 13 51 96**

### ■ Les services extra-scolaires

Depuis quelques années, la pause méridienne (11h30 / 13h30) est à la charge de la commune. Elle nécessite la présence de 17 agents affectés à la surveillance des cours de récréation. Le Point Information Jeunesse (PIJ) est un lieu d'information anonyme et gratuit à destination des 16/25 ans sur les parcours d'études, les différents métiers, les aides nationales et européennes.

**Contact au 04 94 13 88 99**



### ■ Le service scolaire

Il gère les inscriptions et le fonctionnement des établissements scolaires de la commune ainsi que le réseau des ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles).

Au nombre de 16, elles sont chargées d'assister le personnel enseignant pour la réception, l'animation, l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que la mise en état des locaux.

**Contact au 04 94 13 88 92**

### ■ La rentrée scolaire

Le tableau des effectifs de cette rentrée 2012 montre une baisse de 41 élèves notamment en primaire. En revanche, les effectifs des maternelles sont quasiment identiques, ce qui laisse entrevoir une stabilité pour la rentrée prochaine. Durant l'été, les établissements scolaires ont bénéficié des travaux habituels afin d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions. La commune consacre par élève 153€ en primaire et 77€ en maternelle. Cette somme englobe l'achat de fournitures, les sorties pédagogiques ou ludiques, les classes vertes ou encore les ateliers proposés lors de la pause méridienne.



### ■ Le périscolaire

En quelques années, la fréquentation du périscolaire (7h30/8h30 - 11h30/13h30 et 16h30/18h30) a progressé de 120%. La demande continue d'être très importante.

Les structures sont à ce jour, au maximum de leurs capacités. Ce temps autour de l'école est constitué de jeux mais également de l'intervention de différentes associations comme le cirque, la couture, le yoga, la lecture et les jeux collectifs.

### ■ L'opération "Pédibus"

Comme l'an passé, le Pédibus (ramassage scolaire à pied) est de nouveau opérationnel à l'école Frédéric-Mistral. Grâce à la mobilisation des parents d'élèves, les enfants sont accompagnés de chez eux à l'établissement. Le système, à la fois écologique et éducatif, fonctionne les mardis et jeudis. Si des parents disponibles souhaitent le mettre en place dans d'autres écoles, la ville proposera son aide technique.



**Marie-Pierre Capela**  
Conseillère municipale  
déléguee à la petite enfance  
et au relais  
assistants maternels



**Michel Launay**  
Conseiller municipal  
déléguee à l'accessibilité  
au handicap  
et au cimetière

## ■ La restauration

En instance de déménagement du complexe scolaire Astoin/Houart-Sauvat/Moulin vers un bâtiment tout neuf, chemin de l'Enclos, le restaurant scolaire prépare 1500 repas par jour à destination des écoles et du collège Lou Castellas. La cuisine y est traditionnelle, réalisée de préférence avec des produits locaux et une part de plus en plus importante de Bio.



## ■ Le bio à la cantine

Les gestionnaires du restaurant scolaire ont choisi la carte du bio, celle des produits locaux et celle plus audacieuse du goût. Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, le gouvernement s'était engagé à ce que les menus des cantines proposent au moins 20% d'aliments "bio". La France est encore loin du compte. Mais la situation s'améliore de jour en jour. Une étude récente montre qu'en une journée, un enfant de dix ans n'ingère pas moins de 81 substances chimiques différentes.

La substitution du bio aux autres aliments ne peut se faire que progressivement avec notamment des produits frais, comme les fruits et les légumes. Le restaurant scolaire possède une légumerie, c'est à dire un espace où les légumes peuvent être lavés et épluchés. Outre les bienfaits sur la santé, la méthode est aussi éducative en habituant les enfants à la découverte du goût (nouveaux produits, nouvelles saveurs, nouvelles couleurs, nouvelles recettes) ou encore, en faisant (re)découvrir l'origine des aliments et la relation entre agriculture et environnement, entre alimentation et santé. Si le bio a un coût légèrement plus élevé, la santé de l'enfant et son ouverture sensitive vers plus de saveur et d'authenticité sont une priorité pour la commune. Un pari ambitieux en voie de réalisation.

## ■ La Petite Enfance

Ce service compte trois volets. Le multi-accueil familial et les 14 assistantes maternelles à domicile (30 places), le multi-accueil collectif dans le bâtiment des "Petits Pas Tapons" (45 places pour les enfants de 3 mois à 4 ans) et le Relais d'Assistants Maternelles qui déménagera prochainement vers la maison de quartier de Ste-Christine (en construction).

## ■ Le Centre Communal d'Action Sociale

Ce service qui concerne l'ensemble de la population, comprend le Bureau Municipal de l'Emploi, le 3<sup>ème</sup> âge, le logement, l'aide sociale et la mobilité. Il organise entre autres, les thé-dansant mensuels, les repas de Noël, la plateforme Gapeau-Emploi et la semaine bleue à destination des seniors.



*Thé dansant mensuel du CCAS à la salle des fêtes*

## ■ Qu'est-ce que le "kiosque famille"?

- **Plus pratique** : Enregistrement de la demande d'un enfant en crèche, à une ou plusieurs activités de loisirs, à la restauration scolaire. Il permet de visualiser et de modifier les réservations sur internet.
- **Plus simple**  
Accès au compte famille 24h/24 depuis votre domicile.
- **Plus rapide**  
Possibilité de dialoguer et échanger par courrier électronique avec l'antenne administrative et comptable du pôle famille, sport et solidarité. Possibilité de payer en ligne grâce à un système sécurisé.





**Thierry Dupont**

Adjoint aux affaires sociales  
sports, équipements sportifs  
et de loisirs, associations  
jeunesse, PUJ, prévention  
de la délinquance

## Le Pôle Famille Sport Solidarité...

### ■ Enfance Jeunesse et Sport

Ce service est composé de trois accueils collectifs :

- le centre de loisirs la Débrouille qui reçoit les maternelles et les primaires,
- la maison Molins à côté du stade réservé aux préadolescents et adolescents,
- le périscolaire, à savoir les périodes où les enfants sont accueillis dans les établissements scolaires, avant la classe de 7h30 à 8h30 et après la classe de 16h30 à 18h30.



Une délégation de 11 jeunes venus de Peveragno, notre commune jumelée a été accueillie pour une semaine de vacances afin de découvrir Solliès-Pont et ses alentours.



Stage de musique avec Maher à la guitare



Apprentissage à la danse de rue pour le groupe des filles





**Yasmine Sylvie Botta**  
Conseillère municipale  
déléguee au jumelage,  
aux nouvelles technologies,  
à l'informatique, au conseil  
municipal des enfants et des  
jeunes et au culte.

# UNE VILLE MODERNE

## INFORMATIQUE

Le budget investissement consacré à ce chapitre est passé de 16 000€ en 2008 à 134 000€ en 2011.

Il vient renforcer la stratégie municipale qui consiste à moderniser les moyens de travail, de gestion et de communication. Les bénéficiaires sont la population, les écoliers et enfin les

services administratifs de la collectivité. La population toute entière est concernée par l'instauration du guichet unique (un seul lieu d'inscription, un seul lieu de paiement).

Cette concentration a nécessité une harmonisation des différents services et la dématérialisation des factures,

notamment celles qui touchent le restaurant qui rencontre un beau succès auprès des familles. (Sur 900 factures émises, près de 60 % le sont par le Net).

La vidéosurveillance, les bornes de stationnement et bientôt l'avènement des procès-verbaux électroniques sont autant de progrès qui nécessitent une informatisation rapide et efficace.

Les écoliers ont été parmi les premiers servis avec des salles dédiées à l'informatique et l'arrivée d'une ligne Internet dans chaque classe pour les enseignants qui souhaitent travailler avec ce support.

Enfin, la gestion interne a été améliorée par des logiciels modernes et performants pour les finances et les ressources humaines, sans compter un réseau Intranet destiné à la communication entre les services.



Facebook



"Solliès-Pont, j'aime ma ville"

Désormais la ville a sa page **FACEBOOK**.

Venez rejoindre la communauté "Solliès-Pont, j'aime ma ville" en cliquant sur **J'AIME**.

Une page destinée à valoriser la commune, son savoir-faire, ses productions, son environnement, sa culture et son art de vivre.





# UNE VILLE QUI S'ANIME



Marie-Aurore **SMADJA**  
Adjointe aux affaires culturelles  
au tourisme, au patrimoine historique culturel

## INTERVIEW de l'adjointe à la culture

### • Comment définissez-vous ce qu'est la culture ?

"Tout est culture. Elle concerne tous les sens, tous les individus. J'ai eu la chance d'avoir bénéficié d'une éducation qui a favorisé ma sensibilité artistique dès mon plus jeune âge (Beaux-arts, Conservatoire, troupe de théâtre, danse...). Aujourd'hui, je peux écouter, apprécier et sélectionner les projets qui peuvent voir le jour dans la commune."

### • Quel est le rôle de l'adjointe à la culture ?

"Être le trait d'union entre la culture et la population. Un catalyseur qui va apporter l'énergie et susciter l'intérêt des gens, pour telle ou telle prestation. C'est aussi faciliter le travail des associations, nombreuses sur la commune et de grande qualité".

### • Quels sont les points forts de la culture à Solliès-Pont ?

"Nous possédons un atout majeur, le château. Sa cour, son parvis et son parc sont des scènes naturelles. Puis il y a la salle des fêtes, très demandée, le cinéma du Rio et la place publique. La ville peut se vanter d'affiches très diverses : variétés, peinture, théâtre, danse, cinéma, musique classique, café-théâtre, conférences, folklore, orgue... des choix que nous efforçons de développer".

### • Quel est votre plus grand regret ?

"Celui de ne pas pouvoir en faire davantage, faute de place ou de moyens financiers. J'aurais aimé intégrer des styles d'arts plus contemporains, même à petite dose. Les gens y sont réceptifs, j'en suis certaine".

### • Votre plus grande satisfaction ?

"Voir les gens heureux à la sortie d'un spectacle, les surprendre en train de partager leur plaisir même s'ils ne se connaissent pas. La culture est une énergie renouvelable et transmissible. La culture c'est la vie".



Hermès Vernet, titulaire de l'orgue Callinet

Festival du Château







**Michel Drosch**  
Adjoint au protocole et cérémonies,  
aux affaires électorales, à l'état civil,  
aux foires et marchés,  
à l'occupation du domaine public

# UNE VILLE QUI SE SOUVIENT

## PATRIOTIQUE

**14 Juillet**

La fête nationale a été une nouvelle fois dignement fêtée. La 6<sup>ème</sup> batterie du 54<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie de Hyères, unité jumelée avec la commune, ayant été choisie pour défiler sur les Champs Elysées, c'est la 4<sup>ème</sup> batterie, commandée par le capitaine Ingrid Loreille, qui a manœuvré à sa place. un défilé auquel ont également participé les équipes du Comité Communal des Feux de Forêts, le Conseil Municipal des Jeunes, les délégations militaires des 4 armes, les sapeurs-pompier et les associations patriotiques, sans oublier la Lyre du Canton qui accompagne les cérémonies tout au long de l'année.

## La libération du 24 Août

Comme chaque année, ce rendez-vous rassemble des centaines de nos concitoyens séduits par la troupe motorisée de l'association août 44 et la reconstitution historique du groupe Giens 1900. Que de souvenirs pour nos anciens qui au passage commentent la tenue vestimentaire ou encore l'exploit des véhicules d'époque.

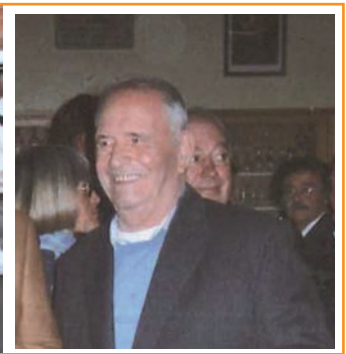
Et que d'interrogations pour les jeunes face à ce dispositif militaire assez original des années 40...

Un grand moment plein d'émotion où l'histoire prend le dessus et où les querelles s'éteignent pour laisser place au souvenir et à la reconnaissance pour tous les combattants, civils et militaires, qui se sont engagés pour servir leur patrie.

A cette occasion, le maire a remis la médaille de la ville à l'amiral Jean-Paul Turc, à Guy Vadon, ancien combattant de la première division Française libre et à Robert Scaglia, qui a magnifiquement combattu dans les rangs du 6<sup>ème</sup> RTS, le régiment qui a libéré la commune.



Fête de la Libération, le cortège se rend à la stèle du général Magnan



*En présence de sa veuve et de son fils, la mémoire de Robert Scaglia bien aimé de tous les Solliès-Pontois a été honorée.*



## Ouverture de la Fête de la Figue

Après avoir rendu hommage aux libérateurs, élus et invités se sont rendus sur le parvis du jumelage pour l'ouverture de la 16<sup>ème</sup> fête de la Figue. Une cérémonie qui s'est déroulée en présence de monsieur le Préfet, Paul Mourier et du député Philippe Vitel.



# UNE VILLE QUI BOUGE



**Patrick Boubeker**  
Adjoint à l'aménagement urbain, eau et assainissement, déchets ménagers, tri sélectif hygiène et sécurité du personnel application du droit des sols

## 6<sup>ème</sup> RTS

A l'image de la rue de la République, l'avenue du 6<sup>ème</sup> RTS va subir une rénovation globale et une profonde restructuration. Une partie des travaux est déjà en cours. Il s'agit de remplacer les réseaux humides (eau potable et assainissement) et d'enfouir les réseaux secs (électricité, téléphone). La voirie sera entièrement rénovée sur 900 mètres, avec aménagements paysagers, containers enterrés, places de stationnement, mise en sens unique. Un travail qui s'achèvera en même temps que l'îlot de la Gare, durant l'été 2013. L'ensemble est destiné à revitaliser ce quartier et ouvrir une percée entre la gare et le centre-ville.



Enfouissement des réseaux avenue de la Gare

## L'assainissement au hameau de La Tour

La ville a procédé à une extension du réseau d'assainissement au chemin de la Tour dans le but d'éviter la prolifération du nombre des fosses sceptiques. Durant l'été dernier 175 mètres linéaires ont été remplacés pour un coût de 77 000 euros. Le même type de travail est en cours de réalisation au quartier des Penchiers.



Chemin de la Tour

## Giratoire du Château

La bretelle de sortie de l'autoroute n°7 est très fréquentée. Elle constitue non seulement l'entrée nord de la ville mais aussi le passage obligatoire pour celles et ceux qui habitent dans la haute vallée du Gapeau. Avec l'accroissement important du nombre de véhicules, le panneau stop actuel est souvent la cause de longues files d'attente. La municipalité a décidé la création d'un giratoire qui facilitera l'accès au centre, mais aussi aux quartiers sud. Cinq platanes ont été abattus pour permettre la réalisation des travaux. La livraison est prévue avant Noël et la végétalisation sera finalisée en début d'année.



Abattage des platanes





**Paul Acrosse**  
Adjoint aux travaux, aux quartiers  
à la maintenance, au centre  
technique municipal

# UNE VILLE QUI BOUGE

## Les berges du Gapeau



L'espace situé au quartier de l'Enclos, rive gauche du Gapeau, va subir des aménagements paysagers qui vont s'étendre de l'actuel skate parc au petit stade proche des écluses. Un programme qui va allier activités sportives et promenades par la création d'un parcours de santé et d'un espace fitness. Les jardins de l'école Daudet seront revégétalisés et le terrain de sport subira lui aussi une réhabilitation. L'entretien régulier du Gapeau permet non seulement de protéger la ville des inondations mais aussi d'accorder quelques réjouissantes perspectives aux nombreux promeneurs.

*Promenade au bord du Gapeau*

## Ste-Christine



La maison de quartier est en construction à côté de l'école Mistral. 280 m<sup>2</sup> de bâti destinés à devenir un lieu de proximité pour la jeunesse du quartier (13/18 ans) et à recevoir le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM). Tout autour, un parking de 20 places viendra renforcer l'existant avec un espace sportif complémentaire et bien sûr un aménagement paysager. L'ensemble, d'un coût de 1,4 M d'euros financé à 60% par la Caisse d'Allocation Familiale et 40% respectivement par le Conseil Général et la commune, ouvrira ses portes en juin prochain.

*Construction de la Maison de quartier*

## Le Quartier des Terrins



*Placette du vieux lavoir*

La commune poursuit son effort de réhabilitation et de remise en valeur du patrimoine. Ainsi, au hameau des Terrins, les réseaux d'eau potable, d'eaux usées et de pluvial ont été remplacés.

Les passages de câbles sous la voirie ont été prévus pour que soit effectuée ultérieurement la dissimulation des réseaux aériens (électricité, téléphone).

Enfin les travaux de voirie ont couronné le tout. Ils ont été effectués en partie par les services municipaux en régie, et ont permis de révéler une agréable placette, avec son petit lavoir, ses canaux d'arrosants et le vieux puits.



# UNE VILLE QUI S'EQUIPE

## TRAVAUX EN REGIE



L'avenue de l'Arlésienne

Les points d'apport volontaires semi-enterrés pour le tri sélectif



Réparation de voirie, devant la salle des fêtes, rue Lucien Simon



Déplacement de la stelle Magnan

Chaque année, le conseil municipal vote une somme consacrée aux travaux réalisés en régie. 300 000 euros de travaux seront réalisés cette année par les agents communaux. Il s'agit de tâches qui ne nécessitent pas le recours aux marchés publics.

Les services ont poursuivi cette année l'aménagement paysager de l'avenue de l'Arlésienne.

Ils ont aussi effectué de nombreux élargissements et requalifications de trottoirs en incluant la mise aux normes pour l'accès des personnes à mobilité réduite (notamment aux abords du groupe scolaire Frédéric Mistral, mais aussi dans la rue de la Serre, aux abords du lotissement de la Jonquièrre, ou encore aux abords du foyer l'Oustaou pour l'amitié)

Ils ont aussi mis en place des points d'apport volontaires pour le tri sélectif semi enterré (aux Jardins de Solliès et près de la coopérative vinicole).

On peut citer également de nombreux travaux de bâtiment, comme l'installation de climatiseurs, la création de salles audiovisuelles et de salles informatiques dans les écoles, ou encore la réhabilitation d'un local associatif avenue des Aiguiers afin d'accueillir la radio locale, Gapeau FM.





**Paul Acrosse**  
Adjoint aux travaux, aux quartiers  
à la maintenance, au centre  
technique municipal

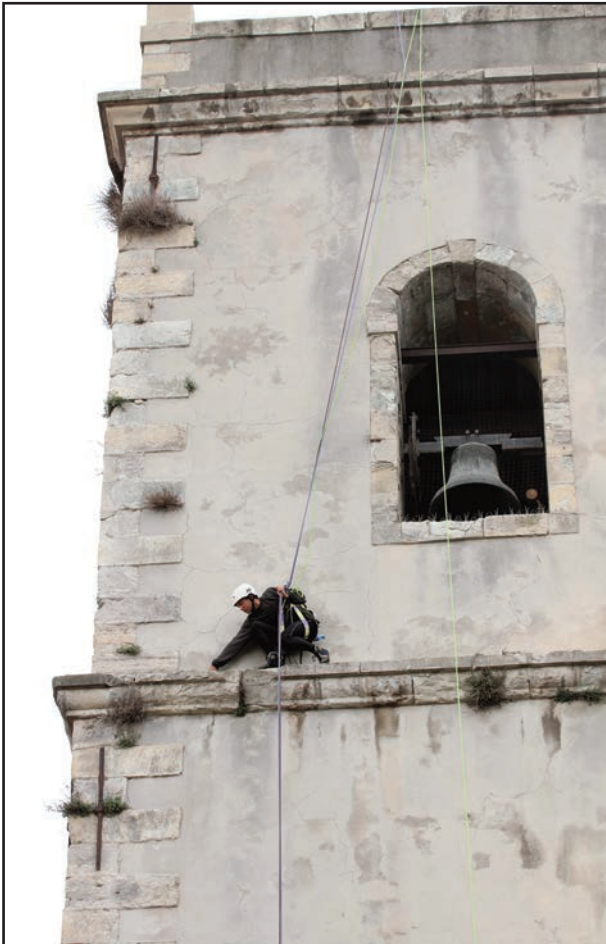
# UNE VILLE QUI S'EQUIPE



*L'équipe de voirie est composée de 6 personnes dynamiques. Elle effectue les travaux d'entretien et de création toujours appréciés par la population.*

*Sur la photo, de droite à gauche :  
M. SAID (chef d'équipe),  
M. SPINOSI, M. PORTONE,  
M. BONNAFOUX.*

*Entretien du patrimoine : nettoyage et purge des 4 faces du clocher de l'Eglise St Jean-Baptiste par les services techniques*



*Mise en valeur du patrimoine : création d'une placette et d'un piétonnier. La placette du vieux moulin se trouve derrière la bibliothèque près du canal de la miséricorde.*

*Entretien des cours d'eau : un travail préventif important et méconnu est réalisé chaque année sur les ruisseaux pour limiter les inondations.*





# UNE VILLE QUI BOUGE



Jean-Pierre **Coiquault**  
1<sup>er</sup> Adjoint  
Commerces, entreprises  
organisation du personnel

## FISAC

Le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) a pour but de préserver et développer un tissu d'entreprises de proximité, à savoir les commerçants installés dans le centre ancien. La première phase vient de s'achever. Elle a généré une aide d'Etat de 50 698,45 euros, somme répartie sur deux chapitres : Le fonctionnement d'abord (salaire de l'animateur FISAC, l'animation du centre-ville : week-end bien-être au printemps, marché de l'automne et les ateliers autour de Noël et la valorisation de la nouvelle association des commerçants : logo, charte graphique, banderoles, page Facebook...). L'investissement enfin (requalification du

parking du Boulodrome et création d'un parc de stationnements sur l'avenue du 6<sup>ème</sup> RTS, et la mise en place d'une signalétique des parkings).

La phase 2 du FISAC s'étendra sur 2013 avec au menu, la création d'un site Internet et d'une carte de fidélité, la sonorisation du centre-ville, trois nouvelles vagues d'animations (Printemps, été, hiver), la mise en place d'une signalétique des commerces et la mise aux normes des compteurs électriques pour les commerçants ambulants. L'aide directe aux entreprises sera reconduite pour la rénovation des devantures, la sécurisation et la mise en accessibilité des commerces.



## BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS



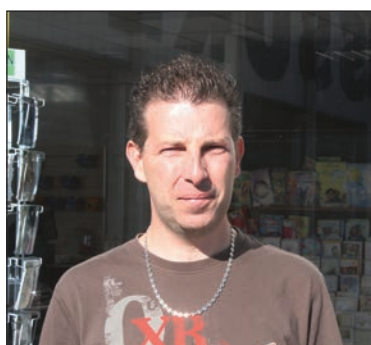
*La Maison de la Presse*  
Mr Thomas et Mme Combeles



*Bar Tabac le Nemrod*  
Mr et Mme Michel



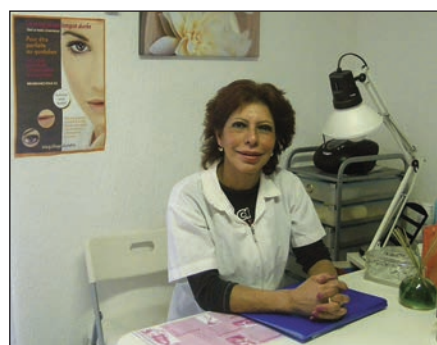
*Boulangerie des Solliès*  
Mr et Mme Langlois



*Déclic Photos*  
Mr Chartier



*Restaurant La Case*  
Mr Bajo et Mme Le Merdy



*Maria Beauté, esthéticienne à domicile*  
Mme Guiot





**Philippe Lauréri**

Adjoint à la sécurité, à la police municipale, la gestion des risques majeurs, la réserve communale de sécurité civile, l'agriculture la protection des espaces naturels et de la ripisylve du Gapeau

# UNE VILLE QUI BOUGE



## Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Un Plan Communal de Sauvegarde a été instauré. Il définit les tâches qui incombent à chaque intervenant en cas d'accident grave sur le territoire (Inondation ou autres catastrophes climatiques, pandémie, incendie, accident ferroviaire...). La mise en œuvre de ce plan comprend l'alerte et la mobilisation des membres du poste de commandement communal puis la localisation de l'événement sur la commune et la détermination de la zone de danger et son périmètre de sécurité. Il concerne aussi l'information à la population, la sélection de sites d'accueil ou d'hébergement ainsi que la mise en œuvre de la logistique et la réquisition d'établissements conventionnés de la commune.

L'équipe du CCFF

## LGV ET REFORME TERRITORIALE...OÙ EN EST-ON ?

*"En raison des élections présidentielles, la concertation concernant ces deux questions qui concernent l'avenir de la commune avaient été suspendues depuis décembre 2011. Des informations nouvelles ont été délivrées en septembre. Je vous en fais part."*



### La LGV

Le Comité de Pilotage (COPIL) du 19 décembre 2011 avait retenu les fortes oppositions aux tracés avancés par Réseau Ferré de France (RFF) Monsieur le Préfet de Région avait alors décidé une poursuite plus ouverte de la concertation qui remettrait en cause les études de RFF.

Le COPIL du 12 juillet a confirmé cette position.

Le 17 septembre 2012, je me suis rendu à une réunion organisée par monsieur le Préfet du Var pour les maires du sillon Permien.

Au cours de cette réunion de réflexion, nous avons appris que le principe de grande vitesse était abandonnée sur le trajet Marseille-Nice.

Cependant, afin de développer la mobilité, objectif essentiel pour une région dont les axes routiers et le réseau ferroviaire sont saturés et insuffisants, il a été annoncé que les voies ferroviaires seraient doublées selon le tracé classique.

Si l'annonce de l'abandon de la Grande Vitesse ne doit altérer en rien notre vigilance, elle ne solutionne pas les grandes difficultés qu'entraînerait le doublement des voies dans la traversée de notre ville. Le combat continue et je défendrai les intérêts de la commune encore et toujours dans les différents groupes de travail et comités dont je fais partie.

### La REFORME TERRITORIALE

Selon la loi du 16 décembre 2010, modifiée par la loi du 19 février 2012, une vaste concertation a été menée dans le département afin que celui-ci soit totalement couvert par les intercommunalités dans un souci de cohérence géographique, économique et territoriale.

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) dont je fais partie, s'est réunie à 3 reprises sous l'autorité du Préfet.

Le schéma départemental proposé

initialement par le Préfet regroupait les 153 communes du Var dans 6 intercommunalités.

Dans cette carte, la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau (CCVG) était intégrée à Toulon Provence Méditerranée (TPM)

La CCVG, notre commune et TPM émirent de grandes réserves sur cette fusion, réserves qui équivalaient au maintien du statu quo.

La CDCI du 2 décembre 2011 a entériné un nouveau schéma départe-

mental avec 9 intercommunalités. La CCVG restait intégrée à TPM.

Le consensus n'était pas réalisé.

Le 21 septembre 2012, la CDCI s'est réunie pour la 4ème fois. Dans le dernier schéma départemental qui comprenait 12 intercommunalités, soit le double du nombre initial, la CCVG conservait son existence, adossée à TPM.

Ce qui a été qualifié de consensus ne devrait pas être modifié jusqu'en 2014.

Docteur André Garron, Maire de Solliès-Pont





SOLLIES-PONT  
Tradition et modernité

# RETOUR SUR IMAGES



Inauguration de l'extension du gymnase Jo St Cast en présence de Madame St Cast qui coupe le ruban



Réunion publique sur les travaux de l'avenue du 6<sup>ème</sup> RTS



Inauguration du rond-point de La Médaille Militaire



Pose de la première pierre de la maison de quartier Sainte Christine



Pose de la première pierre de l'immeuble des Terrins

Les territoriaux "sur et sous" le pont lors des inondations du 26 novembre dernier



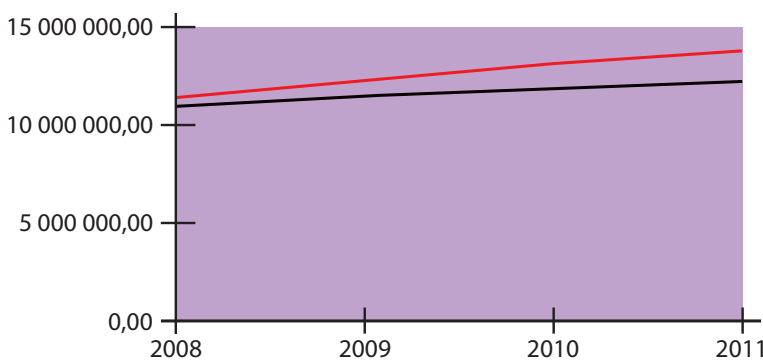
## UNE VILLE QUI MAÎTRISE SES FINANCES

Les dépenses en investissement n'ont cessé de progresser depuis 4 ans. Les réalisations dans la commune en témoignent. Pour autant, la part communale de la fiscalité locale n'a pas été augmentée, tout comme l'encours de la dette. Un contrôle strict des dépenses de fonctionnement et une exécution rigoureuse du budget ont permis de tenir le cap comme le montrent ces quelques données financières.



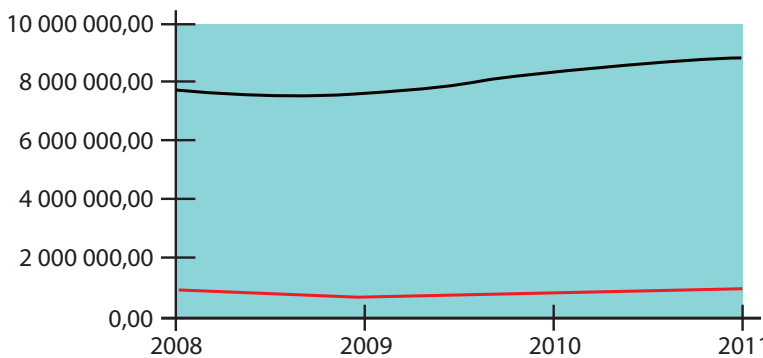
*Danièle RAVINAL*  
Adjointe aux finances  
au budget  
à la commande publique

### ■ Les dépenses et les recettes réelles de fonctionnement



Les dépenses sont maîtrisées, elles atteignent 12 214 000€ en 2011. Les recettes progressent (13 967 000€ en 2011) malgré la diminution de certaines dotations.

### ■ Maîtrise de l'endettement

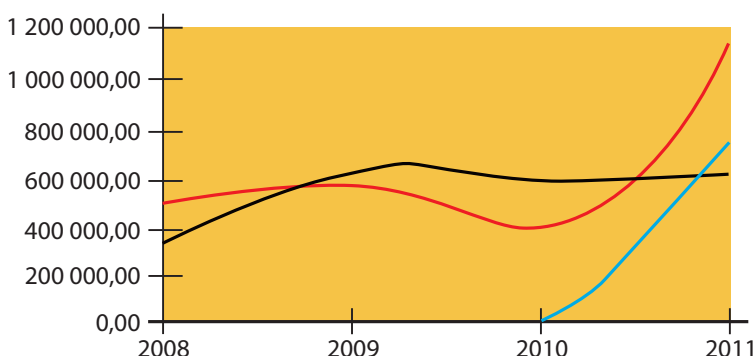


L'encours de la dette se monte à 7 490 337€ en 2008 pour atteindre 8 306 184€ en 2011. 2 755 000€ d'emprunts sur la période. Les annuités restent stables.

### ■ Evolution de la capacité d'autofinancement

Elle se monte à 76 888€ en 2008 et atteint 814 497€ en 2011.

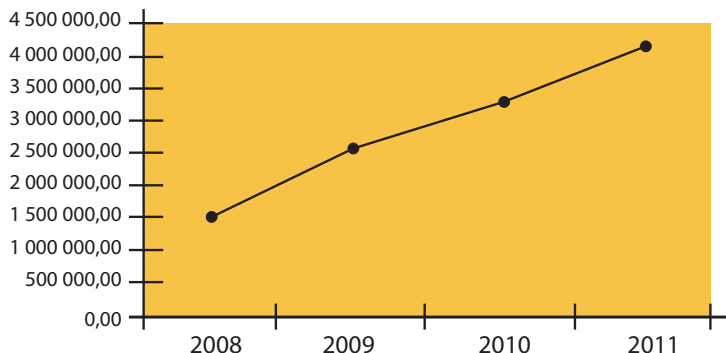
#### Les Investissements : Les recettes



Stabilisation du FCTVA et de la TLE. Importante subvention du conseil général en 2011 pour l'avenue de la République. Produits de cessions en 2011 : Le Provence et la Cave Coopérative Agricole.



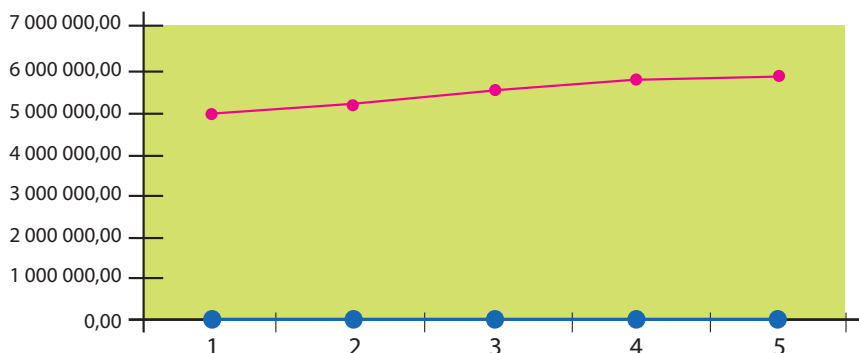
## Les Investissements : Les dépenses



● Travaux

Augmentation régulière des travaux chaque année; à laquelle il faut rajouter les travaux réalisés en partenariat (CCVG/Cons.Général)  
Au total, 11 475 601€ d'investissement sur la période.

## Une fiscalité locale maîtrisée

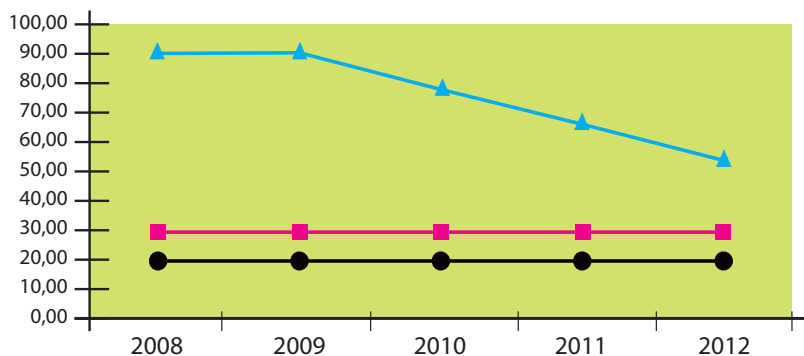


### Evolution produits fiscaux

Evolution des bases de l'ordre de 4% par an.  
Maintien des taux communaux voire diminution de la TFNB.

Position de la commune dans le Var :

- 2009 : 3<sup>ème</sup> rang
- 2011 : 12<sup>ème</sup> rang
- 2012 : 19<sup>ème</sup> rang



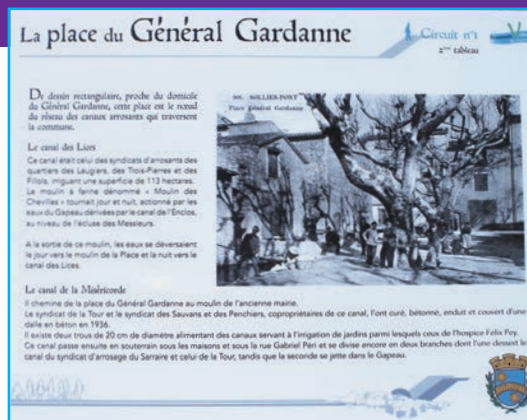
● TH  
■ TF  
▲ TFNB

### Historique des taux

## ITINERAIRES DU PATRIMOINE

La commune a souhaité mettre en place un ensemble de circuits pédestres permettant de découvrir ses attraits patrimoniaux et de mettre en valeur son histoire. Son passé industriel puis agricole, ses enfants devenus des personnages célèbres sont autant d'atouts qu'il convenait de porter à la connaissance des visiteurs mais aussi des Solliès-Pontois eux-mêmes.

Ces circuits seront numérotés et chaque site présentant un intérêt patrimonial sera équipé d'une plaque explicative en lave émaillée. Deux premiers circuits ont déjà été mis en place dans le centre-ville, avec le château comme point de départ. Deux autres circuits seront mis à jour l'an prochain.







**Thierry Dupont**

Adjoint aux affaires sociales sports, équipements sportifs et de loisirs, associations jeunesse, PIJ, prévention de la délinquance

# UNE VILLE QUI BOUGE

## ASSOCIATIONS

### Une bonne action du LIONS CLUB de la Vallée du Gapeau

Au début du mois de juin dernier, le Lions Club de la vallée du Gapeau a proposé un concours de pétanque à vocation humanitaire. La manifestation avait pour but d'offrir des vacances à des enfants. Le président et les membres du club tiennent à remercier la ville, la Solliésine et tous ceux qui ont œuvré au succès de cette journée. En effet, les bénéficiaires ont pu contribuer à l'envoi de trois enfants en vacances au Logis du Pin dans les Alpes de Haute Provence pour une durée de deux semaines. Au programme : randonnées, promenades à cheval, canyoning, accrobranches et un grand bol d'oxygène. Le Lions Club a d'ores et déjà programmé une nouvelle édition en juin 2013. Un appel à tous est lancé.



Une bonne action du Lions Club de la Vallée du Gapeau



Les cadets du RCVG

### Le RCVG, une pépinière de talents

Ils sont 250 jeunes de 7 à 19 ans à évoluer au sein du Rugby Club de la Vallée du Gapeau. Tout au long de la saison ils rencontrent les meilleures équipes du département. De même que, lors des divers tournois comme les Internationaux de Toulon ou de Nice, ils portent haut les couleurs du club cantonnal.

Des tournois ont également lieu hors du département comme ceux de Carcassonne, Montélimar ou Tarbes. Là aussi, les jeunes joueurs ont des comportements vaillants et féméraires.

Les U17 (moins de 17 ans) et U19 (moins de 19 ans) s'entraînent et jouent sur le stade intercommunal des Sénès. Ils évoluent à la fois dans le championnat Teulière A et le Baladrade.

Les cadets au terme d'une magnifique saison 2011/2012

ont été sacrés champions du Comité Côte d'Azur après une belle victoire face au RC Mourillon et sont devenus en juin derniers champions PACA face au RC Berre (13).

Les dirigeants tiennent à remercier les joueurs, éducateurs et entraîneurs qui toute l'année œuvrent pour faire vivre le rugby dans la vallée.

Grâce à eux, l'école de rugby est florissante et joue pleinement son rôle de pépinière de talent.

Après Jean-Charles Orioli, fer de lance du cinq de devant du Rugby Club Toulonnais ce sont Lucas Vaccaro, Matteo Godayol, Romain Nicolas, Carlo Schmitt, David Arnoux, Brandon Garcia qui évoluent avec le maillot "rouge et noir". Sans oublier Anthony Lacroix en pro D2 à Aix en Provence et Anthony Viard, Michael Paoli, Julien Saorine et Samir Dougbi en fédérale 1 à l' US Seynoise.



### Point de vue du groupe "un avenir différent "

Autran Martine, Boutier Jean-Paul, Le Tinnier Nathalie, Luquand Jean-Pierre, Maestracci Sylvie, Roche François.

#### LE LOGEMENT UNE URGENCE SOCIALE

Le problème d'accès au logement pour les ménages, en particulier pour les familles modestes est devenu un problème majeur, sous le double effet de la pénurie des logements et de la baisse de leur pouvoir d'achat. En 10 ans, dans notre région les prix des logements anciens ont grimpé, de 140 %. Sur le territoire de l'agglomération Toulonnaise, l'étude du Scot démontrait que "80 % des ménages auraient en théorie accès au logement social, alors que ce segment de parc ne représente que 11 % des logements de ce territoire".

Face à cette crise et dans un objectif de mixité sociale, le gouvernement a décidé de renforcer la loi SRU en imposant aux communes, de passer de 20 à 25 % le parc social et d'augmenter les pénalités. C'est une réponse, aux besoins de la majorité des ménages, et à certains maires qui parfois avec arrogance, préfèrent payer que de répondre à l'intérêt général.

Certes, les situations des communes sont diverses et il faut que les dispositifs de la loi en tiennent compte. C'est ce que semble indiquer la ministre dans son discours introductif à la loi : "obliger à faire, en sanctionnant les communes qui choisissent délibérément de ne pas respecter la loi, tout en tenant mieux compte des situations locales et des efforts réels engagés par une

majorité de communes qu'il nous faut encourager et développer" (discours du 10/10/12, devant l'assemblée nationale).

Notre commune se situe dans le rang de celles qui mènent une politique active pour combler leur retard. Elle se met en place dans un contexte difficile :

il faut rattraper, le retard cumulé. Sous le mandat de Monsieur Autran de 1989 à 1995, 150 logements sociaux avaient été créés, avec la réalisation "des Plantades" et des ensembles "Louis Morin" et "Marius Trabaud". Par la suite la continuité nécessaire pour conduire une telle politique n'a pas eu lieu, car durant les 2 mandats suivants, aucun logement social n'est sorti de terre.

le foncier est une denrée rare et chère, dans un secteur où la préservation des espaces agricoles est un enjeu majeur et d'avenir.

Il faut éviter toute fuite en avant qui consisterait à bâtir sans tenir compte de la qualité de vie future des quartiers et des habitants.

Une modification du PLU, pour quoi faire ? C'est au nom de cette dernière considération, que nous nous sommes opposés à la construction d'un ensemble immobilier aux abords de l'école Jean Moulin, dans un secteur qui regroupe déjà, 3 groupes scolaires, 1 crèche, et demain peut-être une

voie de liaison. Un secteur qui a plus besoin d'espaces, d'aménagements adaptés que de construction immobilière.

La société AKERYS, porteuse d'un premier projet a fait machine arrière.

C'est dans ce contexte que nous a été présenté une modification du PLU (l'enquête publique a démarré le 5 novembre), approuvé depuis seulement quelques mois. En quoi consiste-t-elle ?

Quelques rectifications mineures de pure forme, mais et surtout un changement de zonage de ce secteur qui passe d'une classification UB en UA. Une terminologie purement technique, d'apparence anodine, mais qui sans rentrer dans le détail permet d'accentuer le droit à construire (hauteur des habitations, emprise, espaces verts).

Avec ce que cette nouvelle réglementation permet, va-t-on vers la présentation d'un projet encore plus dense en termes de construction ? C'est la question que nous avons posé lors du conseil municipal.

Comme vous le voyez, la politique, la gestion d'une commune, c'est d'abord une volonté mais aussi une question d'équilibre, dans des situations complexes qui ne laissent que peu de place aux discours simplistes et arrogants.

### Point de vue du groupe "Réussir le nouveau Solliès-Pont"

Georges Rimbaud, Élisabeth Chastagnet, Marie-Paule Forest.

#### MOI JE

Nous, élus d'opposition, avons la ferveur solide afin de nous occuper au mieux des affaires de la ville. Nous participons à toutes les commissions municipales qui ont pour vocation de travailler sur les dossiers. Cependant, il nous est de plus en plus difficile d'y assister de façon plaisante et constructive, notre champ d'action s'y trouvant toujours plus restreint. Nous sommes contrés à toutes les virgules, si tant est que l'on nous laisse la parole. Chaque commission est ponctuée par des critiques acerbes à notre égard, émanant de Monsieur le Maire.

D'ailleurs ces derniers temps, il ne fait pas bon s'opposer au premier magistrat qui se permet en conseil municipal d'interpeler le

public qui lui serait contraire (profitant du fait que le public n'a pas, lui, le droit de s'exprimer) ou encore de citer des personnes nommément, ce que sa position de Maire ne permet en aucun cas. Dernièrement il a convoqué 'l'opposition', pour dire sa façon de penser sur notre façon de faire, menaçant sur la prochaine campagne électorale, bref, nous prenant pour ses sujets.

Monsieur le Maire passe son temps à regarder dans le rétroviseur, prenant les derniers temps pour tribune le conseil municipal. On assiste à des monologues longs et fastidieux, faisant état du laxisme des équipes passées (l'adjoint au sport en fait partie, ainsi que le président de l'association des amis du Maire), se targuant

d'être aimé des plus hautes instances jusqu'au personnel municipal. Ventant SON travail en équipe pour lequel, lorsqu'il le commente, il emploie la première personne du singulier. Enfin, se décrivant grand démocrate quand il passe son temps à réduire à néant nos interventions et nos idées

Nous terminerons là, et c'est bien suffisant, sur ce qu'est la réalité de l'ambiance du moment. Nous nous attendons à ce que cela empire dans les mois à venir....

Nous vous souhaitons une bonne fin d'année. Qu'elle soit pour vous source de bonheur et de gaieté en famille autour des fêtes de Noël.





# CARNET

## SOLLIES-PONTOIS

### LES NOUVEAUX MARIÉS\*

SAVELYEV Ruslan et PLUMECOCQ Lauriane  
 BRINSTER Teddy et GITTARD Sandra  
 PIRES Alexandre et GEORGEVAIL Stéphanie  
 SAVARINO Michel et BONNET Céline  
 BERNIER David et THIRIONNET Laetitia  
 SLOUMA Faouzi et ROUSSEL Sandy  
 THOMMA Sébastien et DUBOIS Coralie  
 PASCAL Christian et VECCHIALI Hélène  
 GARFAGNINI Simon et MATHY Amandine  
 GARRONE Christophe et SQUIVEE Caroline  
 ARCIS Fabien et PETIT Pauline  
 GAGGERO Johan et GAROSCIO Virginie  
 THONE Christophe et L'HERBIER Aurore  
 FERRARO Daniel et BONDUELLE Mireille  
 LLORCA Jean-Guillaume et MERCHAN CERINZA Juliana  
 GUIZ Nicolas et ROUSSEAU Gaëlle  
 PREUDHOMME Romain et LECIGNE Sandrine  
 MASSIMI Olivier et COSSERAT Marion  
 BOIRIN Yann et GOMIS Leslie  
 SAULI Julien et RICCI Chrystell  
 SCHELLENBERG Christian et INCAMINALE Marie-Pierre  
 MAALAOUI Nouri et KACHOUR Rim  
 DUTTO Jeffrey et COSTA Carole

\*NB. Seuls les époux souhaitant voir leur mariage figurer dans le bulletin municipal sont mentionnés ici.

### CENTENAIRES

FRAU épouse BOSSO Paulette  
 GIORDANO Anna  
 PORRE Magdeleine  
 SIBON épouse PLAUT Simone  
 NEGRO épouse SERENO Blanche

### PARRAINAGES CIVILS

VENEL Valentin  
 COTTALORDA Tizio  
 LE DOUJET Léa  
 PREUDHOMME Kilian  
 DALLI-HUYGHEBAERT Alexane  
 CHERMEUX Loris

### NAISSANCES

BENAISSI Nawfal	GYOMOREY Mila	PEREZ Zoé
BENAISSI Imane	HAWECKER Victor	PETTINGER Mathéo
BOUTHORS Elona	JOPECK MARCHIO Lilwenn	PETTINGER Lina
BOUYAKOUB Roumaïssa	KAOLI Travis	REJAIBI Shayna
BULARD Enzo	KIS Jonatan	REYMOND Thaïs
CARLIER Hugo	LACROIX Auriana	RIZZI Andrea
CLEMENT Lily	LAURERI Maël	RUALT Emmy
DUGELAY Alice	MARTINEZ Inaya	SAYEGH Célia
ESCARRAT Maxime	MILOUD Marya	SCHWAN Chi Linh
FAUCHEUX Livia	MOISON FERGOLA Loukas	SEDIRA Tilio
FOURNET Valentine	NAZIN Tessa	VIGO Raphaël
GAVERELLO Olivia	OTTONELLI Noah	WATTECAMPS Sam
GOTHIER Mathys	PELLET Joy	

### ILS NOUS ONT QUITTÉS

FRIEDERICH Gisèle	GASTALDI Pierre	RENARD Michel
MARCEL vve GARCIN Claire	MURESAN Lazar	DELASSEAUX épouse GONZALEZ Paulette
DRAVET Elisabeth	PIDANCE ép. DOMIN Aline	CHARLES veuve ROUSSENQ Germaine
DE REGIBUS René Eugène Alexis	CHEVALLIER Martine	PELLEGRINO veuve AIGUIER Odette
PERRIMOND Robert Aristide	ROUX veuve LEGRAIN Jeanne	COMBE veuve FAREL Héléne
CRESPILLO Aurélio	RUELLE Christian	DAZIANO Paul
GRISERI Teresa	TRUCHY Guy	GALEUIL Victor
BOTTALICO Albert Joseph	COLLE Marie-Catherine épouse MACCARE	GAUDIN veuve ROUX Raymonde
GROSJEAN André	RENE Dominique	LAUMONDDAYS André
ROBERT Yvonne	GILLI veuve SICCARDI Emilienne	
DOL vve EVEN Colette	LE DIFFARD Pierre	
CLAVEL Andrée		



Les noces d'or de Marie et Germain Arène en septembre dernier

### NOCES D'OR

Jules et Mireille FRANCESCHINI  
 Germain et Marie ARENE  
 Jean et Marie-Rose BRANDO

### NUMÉROS UTILES

<b>Bureau information jeunesse :</b> • 04 94 13 88 99	<b>École maternelle Houart Sauvat :</b> • 04 94 13 58 38
<b>Bureau municipal de l'Emploi :</b> • 04 94 33 38 61	<b>École maternelle Frédéric Mistral :</b> • 04 94 13 58 37
<b>Centre communal d'action sociale :</b> • 04 94 13 88 90	<b>École maternelle Jules Rimbaud :</b> • 04 94 13 58 39
<b>Centre médico-social :</b> • 04 94 13 52 90	<b>École primaire Alphonse Daudet :</b> • 04 94 13 58 40
<b>Collège Lou Castellas :</b> • 04 98 01 80 33	<b>École primaire Jean Moulin :</b> • 04 94 13 58 43
<b>Collège de la vallée du Gapeau :</b> • 04 98 01 80 90	<b>École primaire Émile Aston :</b> • 04 94 13 58 41
<b>Communauté de communes :</b> • 04 94 33 78 84	<b>École primaire Frédéric Mistral :</b> • 04 94 13 58 42
<b>Crèche municipale :</b> • 04 98 01 81 41	<b>École privée Notre-Dame :</b> • 04 94 28 81 77
<b>La Débrouille :</b> • 04 94 33 37 67	<b>Encombrants et déchets verts :</b> • 04 94 27 87 31
<b>Déchetterie :</b> • 04 94 35 14 28	<b>Gendarmerie :</b> • 04 94 28 90 16
<b>École maternelle Alphonse Daudet :</b> • 04 94 13 58 40	<b>Halte-garderie :</b> • 04 98 01 81 40

Pour connaître les heures d'ouverture des services municipaux, consulter le site Internet de la ville : [www.ville-sollies-pont.fr](http://www.ville-sollies-pont.fr)





150 COMMERCES  
& SERVICES

J' AIME  
MA VILLE

j'achète à Solliès-Pont

